# 7836 - Transfert de malades vers un hôpital privé moyennant une contrepartie.

**question**

Question : Un hôpital privé dit aux medecins des hôpitaux publiques. Si vous m’envoyez des malades pour des examens qui ne peuvent être menés que chez moi , vous recevrez un pourcentage des frais.... Est-ce de la corruption?

**la réponse favorite**

Louange à Allah.

Nous avons soumis la question à son éminence Cheikh Muhammad Ibn Salih al -Outhaymine ( Puisse Allah le préserver ).

Dans sa réponse , il dit que ce deal est une forme de corruption et une voie vers sa ( généralisation). Car il peut amener les médecins à tromper les malades et à leur mentir et à transférer un malade de l’hôpital public gratuit à un hôpital privé payant sous prétexte que le premier ne possède pas le traitement ou l’équipement approprié alors que tout cela est disponible.

Allah le sait mieux.